

2A R BNB

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000 euros
7 rue du Couëdic – 44000 NANTES
927 894 402 RCS NANTES
(la « Société »)

**PROCES-VERBAL
DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIES
EN DATE DU 09/01/2026**

Entre,

- Monsieur Anthony THIBAULT, demeurant à REZE (44400), 12 rue Félix Eboué,
- Et la société CAP D'ANTHIB (883 020 141 RCS NANTES), représentée par Monsieur Thibault DELOURME, gérant,

Agissant en qualité de seuls associés (ci-après « les Associés ») de la Société,

Ont statué sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

- Transfert du siège social,
- Modifications statutaires,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Et pris les décisions ci-dessous :

PREMIERE DECISION. – TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Les Associés décident de transférer le siège de NANTES (44000) - 7 rue du Couëdic, à NANTES (44000) - Bâtiment « Le Carrousel », 66 boulevard de Berlin.

DEUXIEME DECISION. - MODIFICATIONS STATUTAIRES

Les Associés décident de modifier l'article 4 des statuts, de la manière suivante :

« ARTICLE 4.- SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé à NANTES (44000) Bâtiment « Le Carrousel », 66 boulevard de Berlin. (...)

Le reste de l'article demeure inchangé.

Par ailleurs, les associés, à l'unanimité, décident de supprimer les articles 40 à 44 devenus obsolètes suite à l'immatriculation de la société.

DS
at

Paraphe
TD

TROISIEME DECISION. - POUVOIRS


Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme du présent procès-verbal constatant ses décisions, à l'effet d'effectuer toutes formalités de publicité, de dépôt et autres prescrites par la loi et les règlements.


*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte, qui a été signé après lecture par les représentants des Associés.

Monsieur Anthony THIBAUT
Es qualités

La société CAP D'ANTHIB
Représentée par M. Thibault DELOURME

DocuSigned by:

DB50C511B60B4A9...

Signé par :

FE083C498B8741E...